

# Vous aimerez aussi...

## Surprise parti

Faustine Noguès

Et si le trublion remportait l'élection ? Inspirée de faits réels, cette comédie politique fait incarner vingt-et-un personnages à six interprètes qui changent de rôles à une allure folle pour nous offrir un spectacle hilarant.

→ Mardi 23 avril 20h30

## The Game of Nibelungen

Laura Gambarini, Manu Moser

Une expérience unique : Laura Gambarini invite les spectateurs dans une salle de classe pour une leçon hors norme autour d'un classique de la littérature allemande. Hilarant, inventif et enlevé !

→ Ven. 26 avril 18h et 20h30, sam. 27 avril 16h et 18h30  
Hors les murs au collège Henri Sellier à Suresnes

## On m'a trouvée grandie

Valentine Losseau, Raphaël Navarro, Leïla Ka

La magie nouvelle revient au Théâtre avec la dernière création de Valentine Losseau. Entre lévitation, apparitions et disparitions, *On m'a trouvée grandie* est aussi un hommage aux femmes et à leur révolte.

→ Jeudi 23 et vendredi 24 mai 20h30

## Atelier parole intime : voix intérieures brutes - écrire nos émotions

L'écriture théâtrale permet de donner corps à ces mouvements et à ces voix intérieures. La comédienne Zelda Bourquin vous invite lors de cet atelier à traduire à l'écrit ce que nous entendons à l'intérieur de nous.

► Sam. 4 mai à 16h au Théâtre  
Tarif 5€

## Bar du Théâtre

Le bar du Théâtre vous accueille avant et après chaque spectacle. La Cantine du marché vous propose sa sélection de boissons et bons produits choisis avec soin pour vous restaurer au sein des foyers Jean Vilar et Aéroplane.

saison  
23  
24



# Libre arbitre

Julie Bertin et Léa Girardet

« Elle ne le sait pas encore mais dans 1 minute 55 secondes et 45 centièmes sa vie va basculer. »

Extrait du spectacle

Le Théâtre de Suresnes Jean Vilar est subventionné par la ville de Suresnes.

Il reçoit, pour sa saison et pour le pôle de danse hip hop Cités Danse Connexions depuis son ouverture en 2007, une subvention du Département des Hauts-de-Seine dans le cadre de sa politique d'appui au spectacle vivant.

Le Théâtre de Suresnes Jean Vilar reçoit également l'aide de la direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France / ministère de la Culture.

[www.theatre-suresnes.fr](http://www.theatre-suresnes.fr)

 @theatredesuresnesjeanvilar

 @TheatredeSuresnes

 @company/théâtre-de-suresnes-jean-vilar

 suresnes

 hauts-de-seine  
LE DÉPARTEMENT

 PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE  
Égalité  
Fraternité

Jeu. 4 avril 2024  
20h30

Durée 1h35  
Salle Jean Vilar  
Suivi d'un bord de scène

Écriture et conception

**Julie Bertin et Léa Girardet**

Mise en scène **Julie Bertin**

---

Avec **Kadiatou Camara, Léa**

**Girardet, Cléa Laizé, Julie Teuf**

Collaboration artistique

**Gaia Singer**

Scénographie et vidéo

**Pierre Nouvel**

Son **Lucas Lelièvre**

Lumières **Pascal Noël**

Costumes **Floriane Gaudin**

Chorégraphie

**Julien Gallée-Ferré**

***Libre arbitre est librement inspiré de la vie de Caster Semenya.***

Production Cie Le Grand Chelem et ACMÉ. Coproduction Le Quartz – Scène nationale / Brest, Le Safran – Scène conventionnée d’Amiens Métropole, Réseau La Vie devant soi, Théâtre de Chevilly-Larue, Théâtre Antoine Vitez – Scène d’Ivry, Théâtre de Châtillon, Théâtre Jean Vilar / Vitry-sur-Seine, PIVO – Scène conventionnée « Art en territoire », Théâtre Dunois, L’entre deux – Scène de Lésigny. Accueil en résidence Théâtre de Chevilly-Larue, Théâtre 13, Le CENTQUATRE-PARIS, La Ville de Pantin (Salle Jacques Brel), Théâtre de Châtillon, Le Safran – Scène conventionnée d’Amiens Métropole. Avec le soutien de la DRAC Île-de-France, la Fondation Alice Milliat, le fonds d’insertion de l’École du TNB et avec la participation artistique du Jeune théâtre national. Projet lauréat du Réseau La Vie devant soi 2020.

## Note d’intention

« Que signifie « être une vraie femme » ? Cette question est devenue l’axe principal de notre nouvelle création.

*Libre arbitre* traite de la domination du corps féminin à travers la pratique des tests de féminité dans le milieu sportif. Depuis des décennies, lors des Jeux Olympiques et autres compétitions internationales, des athlètes « douteuses » sont contraintes de passer des tests de féminité afin de justifier leur identité sexuelle. Cette convocation de la part des instances sportives n’est pas systématique mais force est de constater qu’elle apparaît très souvent à la suite d’une médaille d’or : une femme trop forte, trop rapide, trop performante est suspecte. Pour donner corps à ce sujet, nous avons décidé de construire la pièce autour de la figure de l’athlète sud-africaine Caster Semenya. En effet, suite aux tests de féminité qu’elle a subis en 2009, cette coureuse « hors norme » s’est vue imposer un traitement hormonal comme condition nécessaire pour retourner sur les pistes. Battante, Caster Semenya s’est alors lancée dans un combat judiciaire qu’elle poursuit encore aujourd’hui.

Depuis un certain temps déjà, une certaine forme de féminité semble prévaloir sur une autre. Quelles sont les normes à respecter pour combler les attentes de la société, et surtout par qui celles-ci sont-elles imposées ? En regardant de près le combat de Caster Semenya, il apparaît que la construction du genre est devenue, au fil des siècles, le dernier rempart au libre arbitre féminin.

L’axe dramaturgique du projet sera donc le parcours de Caster Semenya : de sa médaille d’or en 2009 à son recours en appel au Tribunal Arbitral du Sport. Quatre comédiennes au plateau interpréteront les différentes protagonistes de cette histoire et donneront corps à Caster Semenya mais aussi au Comité d’experts scientifiques de la Fédération internationale d’athlétisme, aux avocats… »

**Julie Bertin et Léa Girardet**

## Le procès du libre arbitre féminin

En 2009, les résultats du test de féminité de Caster Semenya ont révélé aux instances sportives et au grand public que l’athlète était une personne « intersexe\* » ayant un taux de testostérone plus élevée que la moyenne. Même si aucune étude médicale ne prouve que la testostérone naturelle favorise les performances athlétiques, Caster Semenya s’est vue proposer deux possibilités pour revenir dans la compétition et récupérer sa médaille d’or : avoir recours à un traitement hormonal pour faire baisser son taux de testostérone ou courir avec les hommes. En désaccord avec ces deux propositions, Caster Semenya a saisi le Tribunal Arbitral du Sport.

L’histoire de cette athlète hors norme met en exergue deux questions fondamentales que nous avons à cœur de traiter. Premièrement, la discrimination vis-à-vis des sportives qui excellent dans leur domaine. En effet, l’écart de testostérone entre deux hommes est parfois bien plus conséquent. Pourtant, on ne demande jamais aux sportifs de réguler ce taux. Car, si nous devons pousser ce raisonnement jusqu’au bout - celui de l’égalité totale sur la ligne de départ - alors nous serions obligés de classer les athlètes par ordre de taille, de poids ou même selon leur régime alimentaire… Pourquoi une femme devrait-elle justifier de ses avantages génétiques ? Pourquoi Usain Bolt est « excellent » et Caster Semenya « suspecte » ?

Secondement, la construction du genre dans notre société et ses limites. La bicatégorisation homme/femme semble aujourd’hui de plus en plus ébranlée, non seulement par les avancées médicales, mais aussi par l’évolution des mentalités autour de ces questions. Le concept de genre, qui désigne des caractéristiques de « masculinité » et de « féminité » d’un point de vue social, se confronte très souvent avec l’apparence des athlètes féminines qui se surpassent chaque année en se rapprochant petit à petit des records masculins. En effet, par nécessité sportive, le corps de ces athlètes se transforme inévitablement et s’éloigne alors des canons de beauté plébiscités, c’est-à-dire : « une femme blanche occidentale fine mais plantureuse ». Et si l’une de ces athlètes commence à remporter des médailles d’or, alors celle-ci sera très vite soupçonnée de tricherie. Ces soupçons et ces contrôles imposés aux femmes révèlent l’enjeu et le pouvoir de la représentation du corps féminin dans notre société.

**Julie Bertin et Léa Girardet**

\* Les personnes intersexes naissent avec des caractères sexuels, hormonaux et physiques, qui ne correspondent pas aux définitions traditionnelles du sexe masculin ou féminin. Cette particularité génétique touche environ 2 % de la population mondiale. Caster Semenya refuse cette appellation et se considère femme.